ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE LA QUALITE DE LA VIE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

Présentation de l'Association, rôle de l'Association pris sur un exemple :

"L'AMENAGEMENT DE LA COTE PICARDE"

. Selon nos statuts, le but de l'association est de rassembler les personnes et les associations qui désirent oeuvrer au développement de la qualité de la vie dans l'arrondissement d'Abbeville, et qui sont préoccupées par les aspects économiques, sociaux, écologiques, culturels (ou autres) dans l'ouest du département.

. Pour l'association il parait important de donner la parole à toutes les personnes qui jusqu'alors ne peuvent le faire. Ce peut être donner la parole aux victimes de la crise économique (chômeurs, travailleurs sous employés, femmes...) aux responsables culturels, animateurs de centres, de foyers,... aux personnes socialement exclues (immigrés, gitans, marginaux,...), aux personnes qui pensent que l'aménagement de notre région ne doit pas se limiter à des "plans", à des "schémas" élaborés par quelque service préfectoral ou ministériel, mais qu'il doit tenir compte des gens qui vivent là où ces aménagements sont prévus.

. Prendre l'exemple de la côte picarde est significatif de l'état de la situation, de l'évolution qui lui est promise, du manque d'information des populations locales et ainsi de montrer le rôle que notre association peut jouer dans ce cas précis.

. La vie sur la côte picarde est essentiellement guidée par la saison touristique. Ce qui, à l'heure actuelle, pose de nombreux problèmes d'équipements collectifs ; d'hé-

bergement pendant l'été, donc des investissements difficiles à rentabiliser rapidement au niveau des municipalités du littoral.
Le touriste vient sur la côte picarde pour son cadre naturel, pour ses oiseaux, pour sa chasse, ou plus simplement parce qu'il ne peut pas partir plus loin, faute de moyens financiers suffisants. En effet, plus du quart des touristes accueillis pendant les mois de juillet-août sont des personnes de la région Nord-Pas de Calais. Une autre part du tourisme est constituée de parisiens (environ 21 % des touristes) ou d'habitants de la Picardie (Oise, Aisne, et le reste de la Somme : 44% des touristes) qui aux beaux jours reviennent dans leur résidence secondaire ou en week-end dans les caravanings. C'est sur notre côte que se trouve la plus forte densité de résidences secondaires de la façade maritime Manche-Océan Atlantique : 139% de résidences secondaires pour 100 résidences principales (source : OREAP, 1978).

. Le vacancier reste lui accueilli dans des campings le plus souvent vétustes, mal équipés, et surpeuplés pendant la saison. Rares sont les campings ayant plus de 2 étoiles). La fréquentation touristique est la plus forte de la façade Manche-Océan Atlantique, on trouve 372% de touristes par rapport aux habitants permanents (source OREAP).

. Il est alors apparu nécessaire aux services préfectoraux et ministériels de changer l'image de marque de la côte picarde ; on en vient à parler de "produit picard", on découvre soudain que la côte picarde" arrive au bon moment" et qu'il est temps d'aménager cette zone encore préservée.

. Les projets vont en se multipliant, se chevauchant à souhait. Les pistes sont ainsi bien embrouillées pour qui veut alors examiner ces projets. A la question : que sera devenue le littoral en l'an 2000 ? on pourrait s'entendre répondre : "une zone de réserve naturelle", "un parc régionnal" "un lieu de passage avec l'autoroute et le tunnel sous la Manche", selon que l'interlocuteur aura entendu parler de tel ou tel aménagement, ou encore le : "je ne sais pas" car l'information en matière d'aménagement (comme dans les autres domaines) reste confinée entre une élite de responsables, d'élus, qui décident au non de tous, de projets qu'ils auront vus, lus et votés, mais qu'ils n'auront pas élaborés eux-mêmes.
L'exemple du Parc Naturel Régional reflète bien tous ces aspects de la politique locale en matière d'aménagement : l'étude de projet de Parc Naturel Régional a été demandée en décembre 1977 par le Syndicat Mixte pour l'Amégagement de la Côte Picarde (élus locaux) à l'OREAP. Cette étude a été rapportée en juin 1978, mais seulement rendue publique en septembre 1978 après autorisation préfectorale, et les premiers crédits ont été débloqués pour 1979.

. Sur ces constatations, il apparaît urgent d'éveiller la population et de la sensibiliser à l'avenir qui est réservé à notre région.
Si tous les projets prévus se réalisent dans les délais fixés, quelle sera la façade maritime de la Somme dans 20 ans ?
Une grande station balnéaire au nord du département, Quend et Fort-Mahon ne font plus qu'une seule et même ville, où, comme au Touquet, les hôtels alternent avec les résidenses secondaires.
Sur le massif du Marquenterre commencent à apparaître les premiers pavillons parmis les

bois de pins plantés il y a 20 ans pour fixer la dune. Le Sud de la baie de Somme qui est bien desservi par une bretelle de l'autoroute A16 accueille les touristes dans les villages-vacances, les villas et dans les marinas ; chacun va alors redécouvrir la "nature" le long des chemins balisés au travers des bas-champs.
A Cayeux, les vacanciers sortent d'un hôtel pour aller au golf géant de la Mollière ou sur les cours de tennis de Brighton.
Au Hourdel, à Saint Valéry, au Crotoy, les plaisanciers remplacent les marins pêcheurs depuis une bonne dizaine d'années déjà.
Après le pique-nique, on va à travers les dunes de Saint Quentin en Tourmont prendre en photo quelques canards ou oiseaux de mer à moins que ceux-ci ne se soient réfugiés dans le parc ornithologique par la faute des "motos vertes" ou des baigneurs.
Dans chaque syndicat d'initiatives est distribué le plan du Parc Naturel Régional, avec ses circuits promenades fléchés; le programme des activités, les manifestations à ne pas manquer, où trouver tel ou tel "produit local" ou encore comment suivre un stage de poterie, de tissage, ou de découverte de la nature en forêt de Crécy.
Quel est le picard qui aujourd'hui souhaite ces transformations ? Qui les imagine ? Où iront les travailleurs du nord, visiteurs traditionnels de nos plages quand elles seront réservées à des touristes aisés ? Et surtout qui viendra consommer ces loisirs artificiels et chers, sur une côte où le soleil n'a jamais été un élément publicitaire de choix, alors que tous les clubs de vacances offrent les mêmes avantages avec le soleil garanti, sur la Méditerranée ou à l'étranger ?

. Il faut pouvoir répondre collectivement à ces question, qui sont autant de dossiers à ouvrir publiquement, autant de débats à engager dans les ville, les villages, entre les